

NOTE CIRCULAIRE AUX DELEGUES GIBS PROVINCIAUX

6 décembre 2022

Conformément aux discussions que nous avions eu en marge de la Revue sectorielle 2021, nous tenons à confirmer votre mandat en tant que représentant du Groupe Inter Bailleurs Santé en sigle GIBS dans vos provinces respectives.

A cet effet, vos taches consisteront à :

- 1. Identifier les PTF de la province et les réunir régulièrement pour partager les défis de la province en vue d'orienter les engagements et de faciliter leur mise en œuvre ;
- 2. Servir d'interface entre le GIBS et les partenaires de mise en œuvre présents dans la province ;
- Veiller au respect des instructions et recommandations issues des cadres règlementaires du MSPHP, des engagements du contrat unique et de la Charte de partenariat GIBS;
- 4. Conduire les concertations avec les structures provinciales (Ministère provincial de la santé, DPS, IPS, ZS) dans l'exercice de leur leadership en vue d'une meilleure coordination des partenaires en santé de la province ;
- Appuyer la Province (Ministère provincial de la Santé, DPS, IPS, PTF) dans le processus, la signature et la mise en œuvre effective du contrat unique au niveau de la DPS;
- 6. Encourager les partenaires à participer activement aux revues, réunions, audits et évaluations des performances de la DPS et de la ZS ainsi qu'aux séances d'élaboration des PAO et PTT ;

7. Appuyer le ministère provincial de la santé dans l'organisation des audits externes de la DPS et des ZS sous l'égide du CPP-SS et partager avec les partenaires de la province ces rapports d'audit ou toutes informations relatives.

Pour le Groupe Inter Bailleurs Santé

Dr Linda MOBULA
Coordonnatrice